

Le Jour, 1952
18 janvier 1952

MISERES D'UNE PROCEDURE

Le texte relatif au secours aux réfugiés que les pays arabes ont critiqué parce qu'ils le tenaient pour offensant, **en la forme**, nous ne l'avons pas sous les yeux. C'est une vieille habitude de l'Occident de subordonner le sentiment aux chiffres. L'erreur psychologique est certaine ; quand il s'agit de l'Orient tout au moins. C'est pourtant un proverbe de l'Occident que « **la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne** ».

De la réaction des représentants des pays arabes, l'ambassadeur américain Jessup s'est étonné. Son étonnement ne nous étonne pas ; il résulte d'une orientation de l'esprit qui déforme depuis longtemps au pays du dollar la réalité proche-orientale.

Déjà les offres de la Commission de conciliation étaient rédigées de telle manière qu'elles blessaient le sentiment que les Arabes ont de la justice et de l'honneur. **L'affaire des réfugiés, cette chose inhumaine, on ne lui trouvait qu'une solution basée sur « le développement économique » des pays arabes, alors que la blessure était au flanc.**

Ce que les Arabes attendent d'abord des Commissions de conciliation présentes et futures et de M. Jessup lui-même, c'est qu'on leur dise clairement : « **Vous avez raison. Le cas des réfugiés est véritablement poignant. Ces réfugiés ont subi injustement un tort immense par le fait d'Israël. Ce tort, nous allons tout faire pour le réparer, en raison de la solidarité humaine et parce que nous en sommes en partie responsables, en tant que Nations-Unies** ».

Or, ce langage n'est pas celui que l'on entend. En termes cavaliers, on invite au contraire les Arabes à s'équiper, pour faire face à leur malheur, avec des dollars accordés d'une main hautaine.

Avec raison, les représentants des pays arabes ont réagi, et nous apprenons sans étonnement que notre ministre des Affaires étrangères qui est actuellement à Paris a fait ses remontrances à son tour, à haute et intelligible voix.

Les Américains qui ont à peu près tout ce drame d'Israël sur la conscience, **il est temps que, dans leurs calculs, ils fassent la part du droit et de l'équité.** Les mères américaines, tourmentées, par une iniquité aussi grave, devraient en perdre le sommeil ; elles devraient se souvenir de ce qu'une politique américaine sans entrailles a fait subir aux enfants des autres.

Quant à nous Libanais, nous avons pour les États-Unis la reconnaissance qu'ils méritent. Nous n'ignorons rien de ce que nous leur devons sur notre territoire, et de ce que notre émigration leur doit. Nous ne renions pas le bienfait ; mais nous relevons avec une légitime intransigeance ce qui se fait, avec leur concours, de malencontreux et d'abusif depuis qu'Israël est roi.

Les Arabes ne sont pas prêts, par une sorte de puérile indulgence, à prendre à leur charge le péché d'Israël. Ils ne sont pas prêts à se résigner.

La seule issue, pour eux comme pour Israël, est qu'un point final soit mis aux extravagances israéliennes qui se développent et se multiplient depuis qu'Israël, qui n'était qu'une religion, est devenu paradoxalement un Etat.

Si l'immigration en Israël était arrêtée, la moitié au moins des réfugiés pourraient, à un rythme à convenir, rentrer d'ici deux ans dans leur patrie.

Mais non ! L'Amérique a voulu jusqu'ici d'un Israël surpeuplé par les Juifs. Est-ce seulement quand les Juifs la précipiteront dans la guerre régionale ou mondiale qu'elle changera d'opinion ?

M. C.